

LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

RÉGION Lors de la journée du Secours populaire, 1 500 enfants et familles ont été accueillis

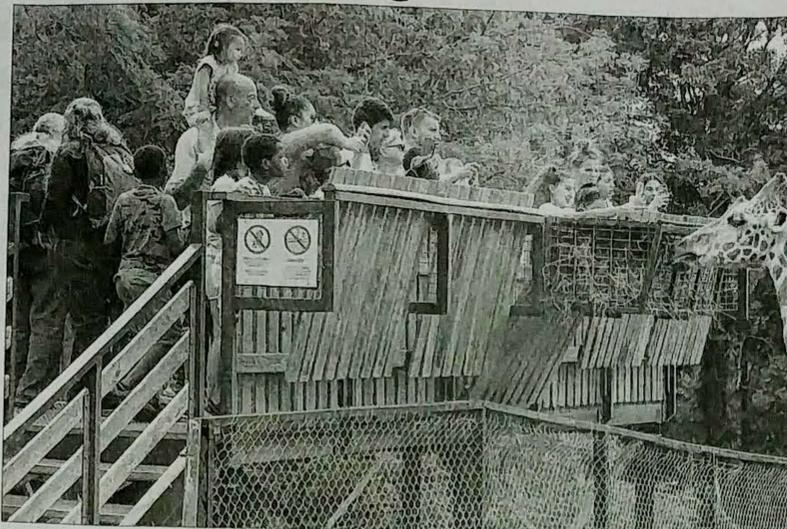
Les yeux des "oubliés des vacances" ont brillé au Safari de Peaugres

Venus d'Ardèche, de Drôme, du Rhône, de Savoie et de Haute-Savoie en cars, un total de 1 500 enfants et familles ont pu visiter le Safari de Peaugres, mardi 27 août. Une opération organisée par le Secours populaire français dans le cadre de la journée des oubliés des vacances qui permet aux enfants qui n'ont pas pu partir - un sur trois en France - de profiter d'une journée à la mer, à la montagne ou dans un parc.

« C'est une opération qui mobilise une équipe de 30 personnes pour la coordination et près de 250 accompagnateurs sur la journée », explique Anouk Bemelmans, coordinatrice régionale de l'association. Il faut dire que l'organisation de la sortie est bien cadrée. Chaque enfant possède un badge de couleur selon son département avec un contact si jamais il venait à se perdre. Deux médecins accompagnent aussi le groupe en cas de problème, en plus du personnel du parc.

Des familles venues de toute la région

C'est la troisième année depuis l'existence de l'opération que le Safari accueille la journée des oubliés des vacances. « Nous travaillons à connecter la nature et les enfants et c'est une occasion de les sensibiliser », souligne Christelle Vitaud, directrice du parc. Les enfants ont pu découvrir le matin la partie qui se fait en voiture du parc et ont poursuivi par le circuit à pied. Après un pique-nique et un tour à l'aire de jeux, ils ont partagé le goûter. Parmi les heureux visiteurs, un bus de 20 Annoncéens et de 20 Tournonais, mais aussi des familles à l'image d'une mère venue de Yenne, en Savoie, avec ses trois



Une belle découverte pour les enfants grâce à la journée organisée par le Secours populaire. Photo Le DL/J.P.

filles. « C'est la quatrième fois qu'on peut partir ensemble, on est très contente de pouvoir voir tous ces animaux. » Et c'est bien pour cela que les nombreux bénévoles œuvrent, comme Françoise Giroux, responsable du comité annoncé : « À la fin de la journée, on est fatigué. Mais voir les yeux des enfants briller nous remplit de bonheur. »

Julie PALMERO

LE CHIFFRE

4 000

Pour la 40^e édition, 4 000 enfants ont pu bénéficier de la journée des oubliés des vacances en région Auvergne-Rhône-Alpes.

SAVOIE Le public est invité à enrichir le catalogue

Une base de données pour recenser les araignées

Les araignées attirent rarement des passionnés, ce que regrette le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Savoie, qui les considère comme « un patrimoine naturel injustement mal aimé et méconnu ». Le CEN a de ce fait élaboré un catalogue illustré des 600 espèces actuellement recensées en Savoie, qu'on peut consulter sur internet. André Miquet, responsable du service scientifique, est le créateur de ce catalogue. Le conservatoire appelle à une contribution du grand public pour enrichir sa base départementale.

Il suffit d'envoyer une photo d'araignée - prise à la maison, au jardin, en montagne... - et d'indiquer la commune, le lieu-dit et l'altitude à laquelle l'araignée a été rencontrée, avec des observations éventuelles. C'est ainsi qu'une araignée caucasienne, trouvée en République Tchèque, a été pistée en Savoie en 2018 et 2019. La contribution peut aussi venir de touristes de passage dans

le département. Une version mise à jour du catalogue des araignées de Savoie sera mise en ligne fin 2019.

Le CEN espère ainsi faire progresser les connaissances sur ces mal aimées, et les montrer « comme une richesse naturelle digne d'intérêt ».

- ☐ Le catalogue est consultable sur le site www.biodiversite-savoie.org ;
- ☐ Les contributeurs peuvent reporter leurs observations sur le site araignees@cen-savoie.org

Auvergne-Rhône-Alpes Administration

Association loi 1901 : les démarches en ligne

Toutes les démarches de création, de modification de statuts et de dissolution d'une association loi 1901 peuvent désormais être faites en ligne sur le site **Compte asso**.

Une fois le compte créé, les données d'identification de l'association n'ont plus à être ressaisies pour chaque démarche. Déclarer en ligne permet :

- > Une démarche plus rapide

et plus fiable grâce à des contrôles de saisie ;

- > Le suivi de l'avancement du dossier sur un tableau de bord ;
- > La réception dématérialisée, sur le site "Compte asso", du récépissé, une fois la création/modification/dissolution enregistrée.

Les déclarations par voie postale ou en préfecture restent

possibles

Parallèlement à ce nouveau service, la possibilité d'effectuer les déclarations par voie postale ou sur place en préfecture, sous-préfecture ou dans les directions départementales de cohésion sociale, demeure possible.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site web : www.service-public.fr/associations

Partenaire des acheteurs publics pour la collecte et la publication des avis presse & web

Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation

www.marchespublics.ledauphine-legales.com

Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements

SAVOIE

Josée Raimond
 >> 04 79 33 86 72
LDLlegales73@ledauphine.com

Catherine Vidal
 Directrice Annonces Légales
 Portable : 06 22 57 23 53
catherine.vidal@ledauphine.com

Laurent Gervasoni
 Portable : 06 13 83 11 98
laurent.gervasoni@ledauphine.com

Dans le cadre de la transmission de l'avis économique, les publications des annonces juridiques et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié du 22 décembre 2014, qui fixe les règles de publication ainsi qu'une tarification simplifiée SCOT, 1.30 € HT/m² colonne

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées

COMMUNE DE CRUET

Avis d'appel public à la concurrence

M. Etienne PILARD - Maire
 484, rue Marius Canton - Saint Laurent - 73800 CRUET
 Tél : 04 79 84 29 62 - Fax : 04 79 84 40 28 - web : <http://www.cruet.fr>

L'avis implique un marché public
Objet : Travaux de requalification et d'aménagement des espaces publics centraux

Référence acheteur : 19AT-0006-U
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Lot N° 1 - Infrastructures et paysage
Lot N° 2 - Eclairage

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 60% Valeur technique de l'offre
 - 40% Prix des prestations

Remise des offres : 27/09/19 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :
 Se référer au dossier de consultation des entreprises

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE, 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex - Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69
 mël : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Envoi à la publication le : 26/08/19
 Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com>

165937800

AVIS

Enquêtes publiques

SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

Avis d'enquête publique
 Projet de schéma de cohérence territoriale (SCOT)
 du Pays de Maurienne

Par arrêté N°ARR2019.01 en date du 26 août 2019, Monsieur le Président du Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de SCOT, arrêté le 30 avril 2019.

Le SCOT du Pays de Maurienne couvre cinq Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) : les communes de communes de Porte de Maurienne, du Canton de la Chambre, de Cœur de Maurienne Arvan, de Maurienne Galibier et de Haute Maurienne Valnois.

Le SCOT est un document de planification et de stratégie intercommunautaire. Son but est de définir les orientations générales de l'organisation et de l'évolution du territoire de la Maurienne. Le SCOT exprime un projet d'aménagement et de développement durables. Il permet de fixer les principes d'organisation de l'espace en matière d'habitat, d'économie, de transports, d'équipements et de services, d'environnement.

Les 53 communes concernées par le périmètre du SCOT sont : Alton, Albiez-le-jeune, Albiez-Montrond, Argentrine, Aussais, Avrieux, Bossans, Bonneval sur Arc, Borvillaret, Epierre, Fontcouverte - la Toussuire, Fournaux, Jarrier, La chambre, La Chapelle, La Tour en Maurienne, Le Freney, Les Chavannes en Maurienne, Modane, Montgilbert, Montricher-Albanne, Montsapey, Montvernier, Notre Dame du Cruet, Orle, Saint Alban des Villards, Saint Alban d'Hurtieres, Saint Andre, Saint Avre, Saint Colomban des Villards, Saint Etienne de Cuines, Saint François Longchamp, Saint Georges d'Hurtieres, Saint Jean d'Arves, Saint Jean de Maurienne, Saint Julien Montdenis, Saint Léger, Saint Martin d'Arc, Saint Martin la Porte, Saint Martin sur la Chambre, Saint Michel de Maurienne, Saint Pancrace, Saint Pierre de Belleville, Saint Remy de Maurienne, Saint Sorlin d'Arves, Sainte Marie de Cuines, Val d'Arc, Val-Cenis, Valloire, Valmeinier, Villarembert, Villardondran, Villardin-le Bourget.

Le projet de SCOT du Pays de Maurienne est soumis à enquête publique du lundi 16 septembre 2019 à 9h00 au samedi 19 octobre à 12h00.

Au terme de cette enquête, le SCOT du Pays de Maurienne pourra être approuvé par délibération du Comité Syndical du Syndicat du Pays de Maurienne.

Monsieur Christian DELETANG a été désigné par le Tribunal administratif de Grenoble en qualité de Président de la commission d'enquête pour l'enquête publique relative au SCOT du Pays de Maurienne, ainsi que MM Jean Michel CHARRIERE et Philippe NIVELLE en qualité de commissaires enquêteurs. Le siège de l'enquête publique est situé dans les locaux du Syndicat du Pays de Maurienne, Ancien Evêché-Place de la cathédrale, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté aux jours et horaires habituels d'ouverture des établissements suivants :

- Au siège de l'enquête dans les locaux du Syndicat du Pays de Maurienne, Ancien Evêché - Place de la cathédrale, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne.
- Dans les mairies des communes identifiées ci-dessous comme lieux d'enquête, aux jours et horaires habituels d'ouverture.
- En permanence sur le site <https://www.democratie-active.fr/scot-maurienne/>

Un commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux, jours et heures suivants :

- mardi 24 septembre de 9h00 à 12h00 à Val d'Arc, en Mairie déléguée d'Aiguebelle Val d'Arc (salle de réunion au 1^{er} étage)
- jeudi 26 septembre de 9h00 à 12h00 à Modane, en Mairie (salle de conseil municipal au 1^{er} étage)
- jeudi 26 septembre de 16h00 à 19h00 à Valloire en Mairie (salle de réunion au rd)
- vendredi 27 septembre de 9h00 à 12h00 à St Michel de Maurienne en Mairie (salle bleue au rd)
- vendredi 27 septembre de 16h00 à 19h00 à St Julien Montdenis en Mairie (salle du conseil au rd)
- lundi 30 septembre de 9h00 à 12h00 à St Remy de Maurienne en Mairie (salle de réunion au rd)
- lundi 30 septembre de 16h00 à 19h00 à Terninuel Val Cenis, en Mairie (salle du conseil municipal)
- mardi 1^{er} octobre de 9h00 à 12h00 à La Chambre en Mairie (salle de réception au rd)
- mardi 1^{er} octobre de 16h00 à 19h00 à St Jean de Maurienne, place du Champ de foire (salle 1.9 au Centre Louis Armand)
- mercredi 2 octobre de 16h00 à 19h00 à St Sorlin d'Arves en Mairie (samedi 5 octobre de 9h00 à 12h00 à Val d'Arc, en Mairie déléguée d'Aiguebelle Val d'Arc (salle de réunion au 1^{er} étage)
- mardi 8 octobre 16h00 à 19h00 à Modane, en Mairie (salle du conseil municipal au 1^{er} étage)
- jeudi 10 octobre de 16h00 à 19h00 à St Michel de Maurienne en Mairie (salle bleue au rd)
- vendredi 18 octobre de 16h00 à 19h00 à La Chambre en Mairie (salle de réception au rd)
- samedi 19 octobre de 9h00 à 12h00 à St Jean de Maurienne, en Mairie (salle du conseil municipal)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES VERSANTS D'AIME

Avis d'appel public à la concurrence

M. Lucien SPIGARELLU - Président
 1002, avenue de Tarentaise - BP 60 - 73212 Aime la Plagne
 Tél : 04 79 04 05 53 - mël : contact@versantsdaima.fr
 web : <http://versantsdaima.fr/>

L'avis implique un marché public
Objet : Lot n°5 Travaux d'étanchéité - Réhabilitation du gymnase des Versants d'Aime

Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 50% Valeur technique de l'offre
- 10% Mode opératoire
- 40% Prix

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 03/09/19 à 14h00

Remise des offres : 13/09/19 à 14h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Envoi à la publication le : 26/08/19
 Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com>

165937800

Durant la durée de l'enquête, du lundi 16 septembre 2019 à 9h00 au samedi 19 octobre à 12h00, les observations du public peuvent être :

- consignées dans des registres d'enquête, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Président de la commission d'enquête. Les registres sont ouverts dans les différents lieux d'enquête mentionnés ci-dessus, aux jours et horaires habituels d'ouverture, qu'un commissaire enquêteur soit présent ou non,
- exprimées auprès du commissaire enquêteur lors des permanences susmentionnées,
- exprimées par voie postale à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête à l'adresse de l'établissement public en charge du SCOT - Syndicat du Pays de Maurienne, Ancien Evêché - Place de la cathédrale - BP82, 73303 Saint-Jean-de-Maurienne Cedex,
- communiquées par voie électronique, sur registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/scot-maurienne/> ou par mail à l'adresse mail dédiée suivante scot-maurienne@democratie-active.fr.

Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête. A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions sont tenus à la disposition du public sans délai au siège de l'établissement public en charge du SCOT, ainsi qu'en Mairie de chacune des communes ayant accueilli des permanences de l'enquête publique du SCOT et en Préfecture de Savoie, et ce pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils sont également publiés sur le site internet du SPM : <https://www.maurienne.fr/>, ou ils sont tenus à la consultation du public pendant un an.

Des informations complémentaires relatives au SCOT peuvent être demandées pendant la durée de l'enquête auprès du Président et de la Directrice de l'établissement public en charge du SCOT (SPM).

Monsieur le Président du Syndicat du Pays de Maurienne

165066200

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE BOURG-SAINT-MAURICE

Avis de mise à disposition du public du dossier de déclaration de projet n°1 entraînant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 2019/293 du 12/07/2019, M. le Maire de la Commune de Bourg-Saint-Maurice a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet n° 1 ayant pour objet la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

M. Guy GASTALDI a été désigné en qualité de commissaire enquêteur pour M. le Président du Tribunal administratif de Grenoble.

L'enquête se déroulera pendant 32 jours consécutifs, du vendredi 16/08/2019 au lundi 16/09/2019 inclus, dans les locaux de la Direction Générale des Services Techniques de la Commune de Bourg-Saint-Maurice, 523, rue de Pinon, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h 30 sauf samedis, dimanches et jours fériés.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Direction Générale des Services Techniques de la Commune de Bourg-Saint-Maurice, 523 rue de Pinon :

- Le vendredi 16 août 2019 de 13 h 30 à 16 h 30,
- Le mercredi 4 septembre 2019 de 8 h 30 à 11 h 30,
- Le lundi 16 septembre 2019 de 13 h 30 à 16 h 30.

Le public pourra consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les transmettre par courrier à M. le Commissaire Enquêteur, ou par mail à l'adresse suivante : plume@bourgsaintmaurice.fr

160841700

COMMUNE DE BILLIÈME

Avis d'enquête publique unique relative à l'élaboration du plan local d'urbanisme et du schéma directeur d'assainissement communal

Objet : Enquête publique unique préalable à l'approbation du plan local d'urbanisme et du schéma directeur d'assainissement de la commune de Billième

Références réglementaires : Enquête publique organisée en application des articles L153-19, R153-8 du code de l'environnement ; des articles L123-1 et suivants et R123-8 et suivants du code de l'environnement et du code des collectivités territoriales notamment les articles L 2224-10, et R2224-7 et suivants

Lieu date et jours du déroulement de l'enquête
 L'enquête publique relative d'une part à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et d'autre part à la modification du schéma directeur d'assainissement de Billième du vendredi 23 août 2019 à 15h au mardi 24 septembre 2019 à 17h inclus, pendant trente-trois jours consécutifs en Mairie de Billième

Consultation du dossier
 Les pièces du dossier PLU et celles inscrites à l'article R123-8 et 9 du code de l'Environnement seront consultables en Mairie à l'accueil au

horaires d'ouverture suivants :

- Le mardi de 14h à 18h
- Le vendredi de 14h à 18h
- En version papier
- Ou en version informatique sur un ordinateur mis à la disposition du public à ces mêmes horaires.

Le dossier de PLU comprend une étude environnementale insérée au rapport de présentation. Le dossier sera consultable sur le site de la Mairie : L'autorité responsable du projet est Mr la Maire de Billième, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées. Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par Madame le commissaire enquêteur sera tenu à ce même lieu afin de permettre de consigner les observations éventuelles. Le public pourra également les adresser par écrit directement à Madame le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Billième - Madame le commissaire enquêteur - 73170 Billième ou par voie dématérialisée, à l'adresse électronique suivante : plubillemes@orange.com

Commissaire enquêteur
 Madame le Commissaire Enquêteur Jacqueline MASSON, éducatrice spécialisée retraitée, nommée par le Tribunal Administratif par décision n°E18000175/38 en date du 30/05/2018, tiendra les permanences en Mairie de BILLIÈME pour répondre aux demandes d'informations présentées par les administrés et recevoir le cas échéant leurs observations et propositions aux dates suivantes :

le vendredi 23/08/2019 de 15 heures à 18 heures, le samedi 07/09/2019 de 9 heures à 12 heures, le mardi 17/09/2019 de 16 heures à 19 heures, le mardi 24/09/2019 de 14 heures à 17 heures.

Autres dispositions
 A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par Madame le Commissaire enquêteur qui transmettra l'ensemble et ses conclusions à Monsieur le Maire dans un délai de 45 jours à compter de la clôture de l'enquête.

Une copie du rapport sera transmise à Monsieur le Préfet et au Président du Tribunal Administratif.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an, conformément au titre I de la loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs. Ils seront également consultables sur le site internet de la Mairie : <http://www.billieme.fr/>

164099600

VIES DES SOCIÉTÉS

Modifications statutaires

AVIS DE RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration d'Oxalis SCOP SA, immatriculée au RCS de Chambéry, sous le numéro B 410 829 477, dont le siège social est situé au 603, boulevard du Président Wilson 73100 Aix Les Bains, réunie le 09 août 2019,

- prend acte de la démission du président : Monsieur German LEFEBVRE, né le 16/05/1982, demeurant le Haut Villains 36200 LE PECHEURAU
- élit le nouveau président : Monsieur Timothée BRONKHORST, né le 25/04/1982, demeurant 159, Cours Tolstoy 69100 VILLEURBANNE
- nomme la direction générale : Monsieur Christophe BELLEC, né le 07/02/1971 demeurant Côte de Vinzan 19290 PEYRELEVADE.

Pour avis, Françoise Tallon

165896700

Cessation de garantie

AVIS

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité AGENCE COMTE et PARTNERS, GALERIE DES CIMES 73550 MERIBEL, immatriculée au RCS 505160033 pour ses activités de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE depuis le 22.09.2008 auprès de son garant financier, GALIAN Assurances, Société Anonyme d'Assurance, 423 703 032 RCS, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN Assurances, 89 rue la Boétie, 75008, PARIS, dans les trois mois de la présente insertion.

Il est précisé que cette fin de garantie pour les activités de TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE client-sociétés à la suite d'une opération effectuée au profit de HUB IMMO, CIMES 73550 MERIBEL bénéficiant de la garantie financière auprès de GALIAN Assurances.

165900500

SAV17 - V1

13 C8 FB adv1

Avis administratifs

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT) DU PAYS DE MAURIENNE

Par arrêté N°ARR2019_01 en date du 26 août 2019, Monsieur le Président du Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de SCoT, arrêté le 30 avril 2019.

Le SCoT du Pays de Maurienne couvre cinq Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) : les communautés de communes de Porte de Maurienne, du Canton de la Chambre, de Cœur de Maurienne Arvan, de Maurienne Galibier et de Haute Maurienne Vanoise. Le SCoT est un document de planification et de stratégie intercommunautaire. Son but est de définir les orientations générales de l'organisation et de l'évolution du territoire de la Maurienne. Le SCoT exprime un projet d'aménagement et de développement durables. Il permet de fixer les principes d'organisation de l'espace en matière d'habitat, d'économie, de transports, d'équipements et de services, d'environnement.

Les 53 communes concernées par le périmètre du SCoT sont : Aiton, Albiez-le-Jeune, Albiez-Montrond, Argentine, Aussois, Avrieux, Bessans, Bonneval sur Arc, Bonvillaret, Epierre, Fontcouverte - la Toussuire, Fourneaux, Jarrier, La chambre, La Chapelle, La Tour en Maurienne, Le Freney, Les Chavannes en Maurienne, Modane, Montgilbert, Montricher-Albanne, Montsapey, Montvernier, Notre Dame du Cruet, Orelle, Saint Alban des Villards, Saint Alban d'Hurtières, Saint André, Saint Avre, Saint Colomban des Villards, Saint Etienne de Cuines, Saint François Longchamp, Saint Georges d'Hurtières, Saint Jean d'Arves, Saint Jean de Maurienne, Saint Julien Montdenis, Saint Léger, Saint Martin d'Arc, Saint Martin la Porte, Saint Martin sur la Chambre, Saint Michel de Maurienne, Saint Pancrace, Saint Pierre de Belleville, Saint Rémy de Maurienne, Saint Sorlin d'Arves, Sainte Marie de Cuines, Val d'Arc, Val-Cenis, Valloire, Valmeinier, Villarembert, Villargondran, Villarodin-le Bourget.

Le projet de SCoT du Pays de Maurienne est soumis à enquête publique du lundi 16 septembre 2019 à 9h00 au samedi 19 octobre à 12h00.

Au terme de cette enquête, le SCoT du Pays de Maurienne pourra être approuvé par délibération du Comité Syndical du Syndicat du Pays de Maurienne.

Monsieur Christian DELETANG a été désigné par le Tribunal administratif de Grenoble en qualité de Président de la commission d'enquête pour l'enquête publique relative au SCoT du Pays de Maurienne, ainsi que MM Jean Michel CHARRIERE et Philippe NIVELLE en qualité de commissaires enquêteurs. Le siège de l'enquête publique est situé dans les locaux du Syndicat du Pays de Maurienne, Ancien Evêché-Place de la cathédrale, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté aux jours et horaires habituels d'ouverture des établissements suivants :

- Au siège de l'enquête dans les locaux du Syndicat du Pays de Maurienne, Ancien Evêché - Place de la cathédrale, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne.
- Dans les mairies des communes identifiées ci-dessous comme lieux d'enquête, aux jours et horaires habituels d'ouverture.
- En permanence sur le site <https://www.democratie-active.fr/scot-maurienne/>

Un commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux, jours et heures suivants :

- mardi 24 septembre de 9h00 à 12h00 à Val d'Arc, en Mairie déléguée d'Aiguebelle Val d'Arc (salle de réunion au 1er étage)
- jeudi 26 septembre de 9h00 à 12h00 à Modane, en Mairie (salle du conseil municipal au 1er étage)
- jeudi 26 septembre de 16h00 à 19h00 à Valloire en Mairie (salle de réunion au rdc)
- vendredi 27 septembre de 9h00 à 12h00 à St Michel de Maurienne en Mairie (salle bleue au rdc)
- vendredi 27 septembre de 16h00 à 19h00 à St Julien Montdenis en Mairie (salle du conseil au rdc)
- lundi 30 septembre de 9h00 à 12h00 à St Rémy de Maurienne en Mairie (salle de réunion au rdc)
- lundi 30 septembre de 16h00 à 19h00 à Termignon Val Cenis, en Mairie (salle du conseil municipal)
- mardi 1er octobre de 9h00 à 12h00 à La Chambre en Mairie (salle de réception au rdc)
- mardi 1er octobre de 16h00 à 19h00 à St Jean de Maurienne, place du Champ de foire (salle 1.9 au Centre Louis Armand)
- mercredi 2 octobre de 16h00 à 19h00 à St Sorlin d'Arves en Mairie
- samedi 5 octobre de 9h00 à 12h00 à Val d'Arc, en Mairie déléguée d'Aiguebelle Val d'Arc (salle de réunion du 1er étage)
- mardi 8 octobre 16h00 à 19h00 à Modane, en Mairie (salle du conseil municipal au 1er étage)
- jeudi 10 octobre de 16h00 à 19h00 à St Michel de Maurienne en Mairie (salle bleue au rdc)
- vendredi 18 octobre de 16h00 à 19h00 à La Chambre en Mairie (salle de réception au rdc)
- samedi 19 octobre de 9h00 à 12h00 à St Jean de Maurienne, en Mairie (salle du conseil municipal)

Durant la durée de l'enquête, du lundi 16 septembre 2019 à 9h00 au samedi 19 octobre à 12h00, les observations du public peuvent être :

- consignées dans des registres d'enquête, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Président de la commission d'enquête. Les registres sont ouverts dans les différents lieux d'enquête mentionnés ci-dessus, aux jours et horaires habituels d'ouverture, qu'un commissaire enquêteur soit présent ou non,
- exprimées auprès du commissaire enquêteur lors des permanences susmentionnées,
- exprimées par voie postale à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête à l'adresse de l'établissement public en charge du SCoT : Syndicat du Pays de Maurienne, Ancien Evêché - Place de la cathédrale - BP82, 73303 Saint-Jean-de-Maurienne Cedex,
- communiquées par voie électronique, sur registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/scot-maurienne/> ou par mail à l'adresse mail dédiée suivante : scot-maurienne@democratie-active.fr

Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions sont tenus à la disposition du public sans délai au siège de l'établissement public en charge du SCoT, ainsi qu'en Mairie de chacune des communes ayant accueilli des permanences de l'enquête publique du SCoT et en Préfecture de Savoie, et ce pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils sont également publiés sur le site internet du SPM : <https://www.maurienne.fr>, où ils sont tenus à la consultation du public pendant un an.

Des informations complémentaires relatives au SCoT peuvent être demandées pendant la durée de l'enquête auprès du Président et de la Directrice de l'établissement public en charge du SCoT (SPM).

Monsieur le Président du Syndicat du Pays de Maurienne

Vie des sociétés

Forme: SAS. **Dénomination:** DAMMAN. **Siège social:** Lieudit la Combe des Arvins, VILLAREMBERT (73300). **Objet:** Restaurant, bar. **Durée:** 99 ans. **Immatriculation:** RCS de CHAMBERY. **Capital:** 2000 €. **Admission aux assemblées et droit de vote:** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, dans les comptes de titres tenus par la société, trois jours ouvrés avant la date de l'assemblée et de la propriété de ses actions inscrites en compte depuis au moins trois jours. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément:** L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par les associés. **Président:** M. Damien NORAZ, 135, rue de Champ Martinier, HERMILLON, LA TOUR EN MAURIENNE (Savoie).

		Siège social LA TRIBUNE 33, avenue Général de Gaulle 26200 MONTEILIMAR
Capital : 36 320 € Associé unique 100% - Le Dauphiné Libéré		
Cogérants : CHRISTOPHE TOSTAIN - PATRICK GOUIT		
Directeur général : PATRICK GOUIT		
Directeur de la publication : CHRISTOPHE TOSTAIN		
Journal habilité à insérer les annonces légales pour le département de la Savoie. Les manuscrits insérés ou non ne sont pas rendus. N° commission paritaire 0919C 79326. ISSN : 0750-4713		
Direction - rédaction : 168, avenue Henri Falcoz 73300 Saint-Jean-de-Maurienne Tél. 04 79 59 97 63 / Fax 04 79 83 05 60		
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 83,5%. Europhosphatation : Ptot 0,01 Kg/tonne de papier.		
Impression : LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - 38113 VEUREY-VOROIZE		

Petites Annonces

Trouv-Tout

À vendre : 1 canapé 2 places, 2 fauteuils pivotants en cuir de vachettes marron foncé - Le tout en parfait état - Prix à débattre - Tél. 06 86 84 53 25 ou 04 79 59 89 63.

À vendre une paire d'enceintes Technics SB-CS70 avec supports - Tél. 06 19 30 34 31.

À vendre grenier savoyard à démonter - Bon état - Prix à débattre - Tél. 06 29 57 41 52.

À vendre : matériel de chasse, une petite montre pendentif, une bague en argent, une table ronde, un vaisselier en bureau d'enfant, une encyclopédie 14/18, un carillon, un seuil de boeuf, une horloge contoise, une machine à écrire, une machine à coudre - Tél 07 81 63 45 32.

À vendre divers meubles en urgences, vide maison. Tél 04 79 36 72 26.

Vends baux de conserves de differantes tailles : 1L½ - ¾ - 1/2 L - Prix bas - Tél. 04 79 56 22 80.

Vends bétonnière électrique en triphasé. Tél. 06 66 33 99 72.

une info
 téléphonez-nous !
 04 79 59 97 63


Immobilier

LOCATION-OFFRE

Saint-Jean-de-Maurienne, immeuble "Le Charvin", à louer appartement 2 pièces meublées avec parking - Libre de suite - 450€/mois charges comprises - Tél. 04 79 64 01 06 ou 06 08 03 20 99.

Saint-Jean-de-Maurienne, à louer appartement 2 pièces meublées - Libre fin août - 450€/mois - Tél. 06 86 55 97 55.

Rencontres

"Ni club ni agence" + de 3400 annonces de particulier à particulier avec téléphone pour des rencontres sérieuses sur votre région. POINT RENCONTRES MAGAZINE, documentation gratuite sous pli discret : 0 800 02 88 02 (service et appel gratuits).



SOPHIA 42a, jeune divorcée, ch fantaisie avec homme plus âgé. Joignable facilement au 08 95 07 92 37 (0.80€/mn)

BLOC-NOTE

► Inspection du travail

La réception du public par un agent de l'inspection du travail a lieu les 1^{er} mardi et 3^e jeudi de chaque mois, à l'agence Pôle Emploi de Saint-Jean-de-Maurienne (310 rue Jean-Moulin), de 9h à 12h.

► Alzheimer Savoie - Antenne Savoie

Rens. : 04 79 60 31 48.

► Point Écoute Maurienne : jeunes, parents, familles

Tél. : 04 79 59 69 36. Prise de rendez-vous les mardis et jeudis de 12h à 13h30 et sur répondeur 24h/24. Un entretien vous sera proposé rapidement. Lieu de RDV possible à Saint-Jean, Aiguebelle, Saint-Michel et Modane.

► UNAFAM

L'Association des familles de malades psychiques vous reçoit sur rendez-vous. Permanence au 09 66 87 91 54. Un service d'écoute assuré par des professionnels est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h au 01 42 63 03 03.

► Syndicat CFDT

Permanences juridiques et d'informations concernant l'ensemble des salariés les premiers et derniers lundi de chaque mois, de 17h30 à 19h, à l'Union Locale de Saint-Jean, maison des associations, place du Champ de Foire.

► Union locale CGT

Permanence et conseils juridiques à Saint-Jean-de-Maurienne (centre Louis Armand) tous les jeudis de 17h30 à 19h30. Tél. : 04 79 59 17 64.

► Régul'Matous

Tester et opérer les chats errants. Rens. : 04 79 59 82 44. Service mail "chats perdus" : regulmatous@hotmail.fr

► Nouveau service de proximité

Des conseillers en droit du travail et droit de la consommation tiennent des permanences gratuites toutes les semaines à Saint-Jean-de-Maurienne dans les locaux de l'Union locale FO, place du Champ de Foire. Contact : 04 79 59 81 80.

► UFC-Que Choisir

Des permanences ont lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 9h à 11h30, dans les bureaux de "La Fourmillière", 11 rue du Parc de la Vanoise à Saint-Jean. Pour joindre l'UFC Que Choisir pendant cet horaire, tél. : 04 79 37 11 01 ou www.ufc.rhonealpes.org/albertville.